



COMPTE RENDU N ° 1
CONSEIL CITOYEN DE MONTPLAISIR- REVEILLON- ROCHES GRISES
24 mars 2021 Visio conférence

Personnes présentes :

Membres :

- Mmes : CHAPUIS, SERRANO, CUNY
- Mrs. : CHAPUIS, BASCOUL, LABATUT,

Elue référente : Mme ALAUX Sylvie

Chargée de mission Conseils citoyens : KHADRI Aicha : - Direction Citoyenneté

Personnes Excusées :

Mmes : VIGNOZZI, FERRANDIZ, DOUGÉ
Mr. : ALBALADEJO

Ordre du jour : (ODJ)

- I) diffusion de la vidéo de bienvenue de M. Le Maire
- II) « Tour de Table » rapide pour se présenter.
- III) Election du coordonnateur titulaire et suppléant
- IV) Echanges – débats conseil citoyen (CC)

II) Présentation tour de table :



Introduction Mme ALAUX :

Souhaite la bienvenue aux membres du Conseil citoyen, et, remercie les anciens membres pour leur implication et collaboration. Mme Alaux souhaite que ce nouveau CC continue à travailler dans un esprit convivial, constructif, d'échanges et participe activement à l'amélioration de la vie dans nos quartiers.

Les membres après leur présentation ont enchaîné sur des échanges

III) Election des coordonnateurs :

- Monsieur CHAPUIS Michel a été élu à l'unanimité pour la fonction de coordonnateur titulaire.
- Madame CUNY Stéphanie a été élue à l'unanimité pour la fonction de coordonnatrice suppléante.



Ville de Narbonne

Rôle du coordonnateur :

Un coordonnateur et son suppléant seront élus par le Conseil citoyen pour 1 an, avec possibilité de renouveler.

Pour faciliter le fonctionnement et la dynamique du groupe le coordonnateur lui-même étant l'animateur de réunion, pourra désigner à chaque séance :

- un régulateur (centré sur les participants),
- un maître du temps.

Pour faire rédiger un compte rendu il désignera également :

- un secrétaire de séance sera désigné lors de chaque réunion.

Il est fortement conseillé dans une perspective d'apprentissage et de mise en œuvre de la démocratie participative de faire « tourner » les rôles à chaque séance.

Le coordonnateur devra relayer les informations institutionnelles au sein de

IV) Echanges-débats

M. CHAPUIS Pour **Mme VIGNOZZI** : les fixations au niveau du 22, rue des asphodèles n'ont toujours pas été installées.

M. CHAPUIS : signale que des conteneurs situés au point de collecte de la rue du sagittaire à Montplaisir près de la Boulangerie, se retrouvent en période de grand vent sur la chaussée pouvant entraîner des accidents. Prévoir des arceaux ou des fixations. Par la même il s'interroge sur le fonctionnement si nous devons rester par visio conférence.

M. BASCOUL : propose d'organiser un audit sur les points de collecte

Mme SERRANO : Signale que les locataires de la résidence Elcia déposent fréquemment des encombrants au niveau du point de collecte avenue des Constellations à Montplaisir près de la Résidence Elcia de Promo logis, Il semblerait qu'il y ait un manque de conteneurs autour de ce secteur à vérifier.

Au niveau de la maison de retraite, des déchets s'agglomèrent sur le grillage.

M. LABATUT : Informe sur la jauge des conseils d'école pas plus de 6 personnes en présentiel



Ville de Narbonne

Mme ALAUX informe :

- Qu'elle a demandé à Mme ABED adjointe au Maire d'adresser un courrier au Bailleur « PROMOLOGIS » afin que celui-ci effectue une note d'information et de sensibilisation auprès de ses locataires (déchetteries, allô de Narbonne...)
- Sur le centre de vaccination (vaccinodrome) celui-ci sera installé à la mi-avril au parc des expositions.
- Suite au grand vent les déchets sur le grillage du bassin de rétention ont été retirés par le service de la propreté urbaine (près de la Maison de Retraite).

Rappelle : qu'une plateforme « allô Narbonne » est gratuite et accessible à tous

[«Allô Narbonne» appel gratuit depuis un poste fixe 08 00 15 13 11](#)

- ✓ Plages d'intervention seront **de 48 à 72 heures**.
- ✓ Du lundi au vendredi de 8h15 à 11h50 – 14h à 18h
Dans quels cas appeler Allô Narbonne ?
Dans le cas de travaux de sécurité d'urgence et en cas de défaillance d'un équipement public :

- ✓ Trou(s) dans la chaussée
- ✓ Réfection partielle de la voirie
- ✓ Signalisation verticale absente
- ✓ Eclairage public défectueux
- ✓ Bordures de trottoirs dégradées, trottoirs abîmés, abris bus vandalisés
- ✓ Panne de feux tricolores
- ✓ Mobilier urbain détérioré

Mme KHADRI informe :

- En raison des mesures gouvernementales les rencontres en présentiel sont autorisées avec une jauge de 6 personnes maximum (dont l'élue et l'agent).
- En ce qui concerne le fonctionnement, des outils de travail tels que les fiches d'intervention sont toujours d'actualité, et restent inchangée. L'ensemble des membres, recevront une copie dématérialisée, afin de les compléter directement depuis un poste informatique (version Word).
- Des rencontres sur site sont envisageables tout en respectant le protocole sanitaire et les mesures gouvernementales

Prochaine réunion par visio conférence

Le mercredi 12 mai 2021 à 18h 30